

Mgr Nourrichard menace de suspendre l'abbé Michel

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 20 octobre 2016



La crise de Thiberville avait semblé se calmer : l'abbé **Michel** était devenu recteur de la petite église du Planquay, tout près de Thiberville. N'étant plus curé, il n'était habilité qu'à la célébration de la messe et les confessions. Mais il a conservé ses habitudes : catéchismes, mais aussi baptêmes (sans registre ?) sans autorisation. Des prêtres ont tenté en vain de le raisonner. Par conséquent, l'évêque a décidé de sévir :

« L'abbé Francis Michel devra être revenu à Evreux le 28 octobre où il disposera d'un appartement. (Il sera, après un court séjour de ressourcement en monastère, affecté au secrétariat de l'évêché.) Faute d'obéissance à cette injonction, sera requise contre lui la procédure de suspens a divinis. »